



Vesoul, le 27 mai 2024

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU DISTRICT FOOTBALL DE LA HAUTE-SAONE**

**CONVOCA TION**

Conformément à l'article 12.3 des statuts du District, les clubs de football de la Haute-Saône sont convoqués à l'Assemblée Générale du District (élective) qui se tiendra le :

**SAMEDI 29 JUIN 2024 A 9H00 A COLOMBE LES VESOUL (salle Polyvalente mairie – 1 rue de la mairie - 70000)**

**Rappel : article 12.3 Représentants des Clubs**

*Le représentant du Club doit remplir les conditions générales d'éligibilité rappelées à l'article 13.2.1 des présents Statuts.*

*Le représentant direct du Club est le Président dudit Club, ou toute autre personne licenciée de ce Club et disposant d'un pouvoir signé par ledit Président.*

*Le représentant d'un Club peut représenter au maximum 2 clubs dont le sien, à condition de disposer d'un pouvoir en bonne et due forme signé par le Président de chacun des Clubs qu'il représente.*

Toutefois, et compte tenu des élections au Comité Directeur pour la mandature 2020/2024, la présence du plus grand nombre de représentants directs des clubs est souhaitée.

**ORDRE DU JOUR :**

- Approbation du Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 16/12/2023 (communiqué aux clubs sur site internet du District le 17/01/2024).
- Rapport moral du Président,
- Elections des membres du Comité Directeur (mandature saisons 2024/2028),
- Rapports activité commissions saison 2023/2024 et récompenses
- Discussion des vœux (le cas échéant),
- Paroles aux invités,
- Questions diverses,
- Election du Président,
- Clôture de l'Assemblée.

Vérification des pouvoirs à partir de 8h30. Cette assemblée se clôturera par un apéritif déjeunatoire.

Le Président du District,  
**Philippe PRUDHON**

DISTRICT FOOTBALL HAUTE SAONE - B.P. 50325 - 70006 VESOUL CEDEX  
Tél. : 03.84.76.30.18 – secretariat@haute-saone.fff.fr

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU DISTRICT FOOTBALL DE LA HAUTE-SAONE**

**POUVOIR**

**A présenter à l'Assemblée Générale ou à retourner au secrétariat du District POUR LE 17 JUIN 2024.**

NOM DU CLUB .....

DONNE POUVOIR A MONSIEUR .....

ADRESSE .....

Pour le représenter à l'Assemblée Générale du District de Football de la Haute-Saône qui se tiendra le **SAMEDI 29 JUIN 2024 à 9h00 à Colombe les Vesoul (salle Polyvalente mairie).**

Tout club non présent et non représenté sera amendé de la somme de 70€.

Cachet du club

Date

Le Président du Club